

Sommet européen du 1er février 2024 : une aide de 50 milliards d'euros pour l'Ukraine

Publié le 1er février 2024

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne (UE) ont approuvé à l'unanimité une aide en faveur de l'Ukraine de 50 milliards d'euros. Cette aide s'insère dans la révision du budget pluriannuel européen 2021-2027. La révision du budget doit néanmoins encore être votée par le Parlement européen.

Les dirigeants européens ont trouvé un accord pour une **aide financière en faveur de l'Ukraine à hauteur de 50 milliards d'euros pour 2024-2027**. Cette enveloppe supplémentaire s'inscrit dans le cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027.

Cet accord sur une assistance pluriannuelle à l'Ukraine a été l'enjeu principal du Conseil européen extraordinaire qui s'est tenu à Bruxelles le 1^{er} février 2024. Depuis plusieurs mois, ce soutien financier à l'Ukraine était bloqué par la Hongrie.

Un financement stable, prévisible et à long terme pour l'Ukraine

Les dirigeants européens ont réussi à conclure un **accord** sur la **révision du budget pluriannuel de l'Union européenne** qui inclut désormais une **aide de 50 milliards d'euros à l'Ukraine**. La Hongrie y avait mis son veto encore en décembre 2023, à l'occasion du Conseil européen.

Le texte prévoit :

- la rédaction d'un rapport annuel par la Commission européenne sur l'utilisation de ces fonds par l'Ukraine ;
- la possibilité de convoquer à l'unanimité un sommet des chefs d'État et de gouvernement, dans les deux ans pour examiner la mise en œuvre de cette aide.

Cet appui est consacré aux besoins de l'Ukraine dans un contexte de guerre contre la Russie.

Pour financer les priorités européennes, une enveloppe de 64,6 milliards d'euros

En décembre 2023, les dirigeants avaient débattu de la manière de financer les besoins les plus urgents de l'UE dont notamment, au-delà du soutien à l'Ukraine, la politique migratoire et les questions extérieures mais aussi les paiements d'intérêts au titre de *Next Generation-EU*. Une **enveloppe financière supplémentaire de 64,6 milliards d'euros** était prévue pour **financer les priorités européennes**.

Adoptée à l'occasion du sommet extraordinaire du 1^{er} février 2024, cette aide financière comprend :

- 50 milliards d'euros de facilité pour l'Ukraine (17 milliards d'euros sous la forme de subventions et 33 milliards d'euros sous la forme de prêts) ;
- 2 milliards d'euros pour la politique migratoire et la gestion des frontières ;
- 7,6 milliards d'euros pour le voisinage et le monde ;
- 1,5 milliard d'euros pour le Fonds européen de la défense ;
- 2 milliards d'euros pour l'instrument de flexibilité ;
- 1,5 milliard d'euros pour la réserve de solidarité et d'aide d'urgence.

Conseil européen extraordinaire du 1^{er} février 2024 : le détail de l'enveloppe financière supplémentaire

En milliards d'euros



